



5, Boulevard Clémenceau
18000 BOURGES
Tél. : 02.48.65.36.25
Fax : 02.48.65.50.27
e.mail : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr
Site : <http://www.ud18.cgt.fr>

La Vie de l'U.L.



MARS 2005 - N° 27

SPECIAL

Edito

Pour gagner des avancées sociales, il faut être fort partout. Cela ne doit pas être qu'un slogan.

La campagne de renforcement pour aller vers le million d'adhérents, objectif adopté lors du 47^{ème} Congrès Confédéral, doit être pris à bras le corps par l'ensemble de nos organisations.

Construire un rapport de force nous permettant de gagner du progrès social nécessite qu'un plus grand nombre de salariés fassent le choix de se syndiquer à la CGT.

Le CCN a adopté un plan national de syndicalisation et dans ce cadre l'Union Locale de Bourges a décidé de mettre en place un plan de travail pour aller vers cet objectif.

- Ø Plan de travail nous permettant de nous déployer au-delà de nos entreprises vers justement les zones d'emplois, les sites, les entreprises sous traitantes là où notre syndicalisme a peu ou pas de prise
- Ø Plan de travail nous permettant de mieux nous organiser en ciblant des objectifs
- Ø Plan de travail afin que chaque syndicat se fixe un objectif

Vous trouverez dans ce dossier différents documents pour vous aider à gagner cette bataille de la syndicalisation.

Si on propose la syndicalisation, c'est surtout pour regagner de la dignité, du droit social. Chaque mois, nous ferons le point sur la tenue de ces objectifs, avec le questionnaire ci-joint à nous retourner.

L'Union Locale de Bourges a décidé de s'investir fortement dans ce plan national de syndicalisation, nous comptons sur vous tous pour la pleine réussite de cette initiative.

ATTENTION : Nous retourner les 2 questionnaires ci-joints, remplis, pour le 1^{er} AVRIL 2005.

Pour le Bureau de l'UL
Le Secrétaire à l'Organisation
Gérard GEDOUX

SOMMAIRE

-o-o-o-

- e Edito
- e Plan national de syndicalisation
- e Un syndicat pour gagner du progrès social dans votre entreprise
- e Pour le progrès social, intervenez : syndiquez-vous !
- e Argumentaire : « Je suis syndiqué(e) à la Cgt, pourquoi pas toi ? »
- e Plan de travail : Fiche de liaison syndicat/UL Bourges
- e Suivi des dispositions prises dans le cadre du plan national de syndicalisation





Plan national de syndicalisation

Comité Confédéral National

29 et 30 septembre 2004

Changer de braquet pour construire le syndicalisme de transformation sociale

Au sommaire

- Ø Changer de braquet pour construire le syndicalisme de transformation sociale.....p. 1
- Ø Tirer pleinement avantage des potentialités existantesp. 2
- Ø Le rapport de force : condition fondamentale pour peser sur les événementsp. 2
- Ø Un constat lucide sur l'état de nos forces au regard de nos objectifs et des transformations du monde du travailp. 3
- Ø Auteur et acteur du plan national de syndicalisation.....p. 3
- Ø Relevé de décisions du Ccn. p. 4
- Ø Mise en œuvre du plan national de syndicalisationp. 4

Mars 2003 : le 47^e congrès confédéral, après avoir réaffirmé la validité d'une démarche solidaire pour de nouvelles conquêtes sociales et reconnu la nécessité de « franchir des seuils » pour contribuer au renouveau du syndicalisme, adopte deux résolutions concernant l'organisation et le fonctionnement de la Cgt :

- Ø l'une intègre une Charte de la vie syndicale et engage à poursuivre les réflexions sur les transformations de la Cgt ;
- Ø l'autre doit conduire à un nouveau système de répartition

des cotisations syndicales et à

« l'élaboration d'un nouveau système de reversement des cotisations, simple, transparent, efficace et structurellement solidaire ».

A mi mandat, il était naturel et surtout nécessaire que le Ccn évalue l'état de mise en œuvre de ces deux « chantiers » indissociables et procède à la prise de décisions et de dispositions nécessaires à leur pleine réalisation.

« Oui ou non, voulons-nous être des artisans déterminés et convaincants de la mobilisation et de l'unité de tous les salariés, des organisateurs opiniâtres et méthodiques des convergences revendicatives ?

Oui ou non, avons-nous l'objectif et voulons nous nous donner les moyens de modifier le rapport de force, de peser sur les évolutions économiques et sociales, de leur donner un sens en les structurant autour des valeurs de solidarité et de justice sociale ? ».

Par l'adoption à l'unanimité moins deux abstentions du rapport présenté par Bernard Thibault, Secrétaire général de la Cgt, le Comité confédéral national des 29 et 30 septembre 2004 a répondu par l'affirmative en prenant l'engagement de mettre en œuvre un plan national de syndicalisation opérationnel dès le 1^{er} janvier 2005.

Tirer pleinement avantage des potentialités existantes

L'idée selon laquelle nous ne pesons que pour ce que nous sommes n'est pas pleinement intégrée.

Il ne suffit plus d'être fort dans une entreprise voire dans une branche professionnelle pour gagner des avancées sociales. Il faut être fort partout.

Des potentiels existent, à l'image des 1 000 adhésions reçues directement à la Confédération par Internet durant le premier semestre, ou bien à l'examen du dernier baromètre annuel Csa où 54 % des salariés déclarent faire confiance aux syndicats pour défendre leurs intérêts (dont 61 % dans la tranche d'âge des 25 / 34 ans). Ils étaient 36 % en 1993.

Le message est clair : aujourd'hui, le syndicat est majoritairement perçu comme le seul véritable « contre-pouvoir » sur lequel on puisse s'appuyer.

Si les attentes des salariés à l'égard des syndicats sont très fortes, celles vis-à-vis de la Cgt le sont encore plus selon la même enquête.

Quand on est en tête du peloton, comme l'est aujourd'hui la Cgt, on ne peut pas se permettre de traîner les pieds, encore moins de freiner des quatre fers !

Cela nous confère une très grande responsabilité que nous n'avons pas le droit de décevoir.

Le rapport de force : condition fondamentale pour peser sur les événements

Le syndicalisme est face à des enjeux considérables. Nous en avons pris davantage la mesure au fil des derniers mois.

Les confrontations nationales, sur les retraites d'abord puis sur la Sécurité sociale, ont prouvé que la mobilisation était possible.

Elles ont d'abord mis en lumière le besoin d'un immense travail d'information, d'élaboration de propositions alternatives pour y parvenir.

Elles ont ensuite montré les efforts considérables qu'il convient de faire pour que l'ensemble des forces de la Cgt s'implique sur des objectifs communs.

Ces réformes ont constitué de véritables tests de nos propres capacités et de celles du syndicalisme français.

Nous ne pouvons ignorer le contexte politique dans lequel nous nous trouvons et qui, incontestablement, pèse sur les opinions.

Il faut beaucoup de lucidité et de dynamisme dans nos rangs pour contrer les opérations de division ou de clivage entre catégories, entre statuts, entre générations.

En disant cela, il ne s'agit pas de minorer la portée des mobilisations dans lesquelles nous sommes pleinement engagés.

Il s'agit de bien faire percevoir ce que nous avons à travailler pour changer la donne. De même, la division et la dispersion syndicales persistantes ont des effets néfastes incontestables sur les grandes réformes comme sur bien des conflits professionnels ou locaux.

S'y ajoutent des règles de négociation collective et de représentativité très peu démocratiques, qui continuent à miner le syndicalisme dans sa légitimité de représentation des salariés et dans sa capacité à exercer ses responsabilités sociales devant eux.

Un constat lucide sur **l'état** de nos **forces** au regard de nos objectifs et des transformations du **monde** du **travail**

Même si la force du syndicalisme ne se résume pas strictement au nombre de syndiqués, le taux de syndicalisation reste désespérément faible en France (inférieur à 9 % des salariés toutes organisations confondues, et de l'ordre de 4 % pour la Cgt avec globalement 700 000 adhérents) et constitue un handicap considérable pour toute la société.

L'objectif d'atteindre le million de syndiqués fixé au 47^e congrès demeure plus que jamais pertinent.

Malgré la croissance du nombre de bases nouvelles ces trois dernières années et les 30 000 adhésions réalisées au premier semestre 2004 (soit le double de l'an dernier), nous n'avons pas inversé la tendance. Nous sommes loin du compte et pour tout dire, nous ne décollons pas !

A ce rythme-là, le nombre de syndiqués restera, au mieux, stable et l'objectif ne sera pas atteint.

Nos forces organisées ne sont à la hauteur ni des attentes exprimées à notre égard, ni des défis auxquels sont confrontées nos sociétés en France et en Europe, ni des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Le décalage est même croissant entre la réalité de nos formes d'organisation et de fonctionnement et ce qui est nécessaire pour contenir l'offensive patronale, concrétiser de nouvelles solidarités et de nouvelles conquêtes sociales.

Agir sur nous-mêmes, sur notre implantation et nos modes de fonctionnement, est une condition nécessaire au renforcement du syndicalisme et aussi un des plus puissants facteurs pour son rassemblement.

Auteur et acteur du plan national de syndicalisation

La mise en œuvre du plan national de syndicalisation dès les premiers jours de janvier 2005 va nécessiter une vraie concertation et complémentarité de toutes les organisations de la Cgt dans sa phase d'élaboration d'ici la fin de l'année.

Cela est particulièrement vrai de l'engagement des unions départementales et fédérations pour identifier les cibles, c'est-à-dire les zones, les sites, les secteurs, les entreprises où nous allons concentrer des moyens militants, définir des objectifs à atteindre, mettre en place des procédures de suivi et d'évaluation de nos résultats.

Les axes d'une campagne de communication nationale digne de ce nom seront également définis d'ici décembre.

Un dispositif confédéral d'animation et d'impulsion est mis en place pour concourir à la réussite des objectifs et engagements ratifiés par le Ccn et contenus dans le relevé de décisions joint.

La Commission exécutive confédérale et le Comité confédéral national évalueront régulièrement les résultats de la mise en œuvre du plan national de syndicalisation.

Relevé de décisions du Comité confédéral national

29 et 30 septembre 2004

Réuni les 29 et 30 septembre 2004, le Comité confédéral national de la Cgt a adopté à l'unanimité moins deux abstentions le rapport présenté par Bernard Thibault, Secrétaire général de la Cgt.

Sur cette base, le Ccn prend les engagements suivants :

Ø *mettre en œuvre, pour atteindre rapidement le million d'adhérents, un plan national de syndicalisation en direction des salariés actifs et retraités, co-élaboré par toutes et dans toutes les organisations de la Cgt.*

Ce plan devra être opérationnel au 1er janvier 2005. Il se concrétisera par un ciblage de sites prioritaires à déterminer ensemble et où les moyens syndicaux seront mis en commun.

Ce plan intégrera les dispositions déjà engagées par les organisations. Il portera la mise en œuvre des décisions prises concernant la diffusion de la presse confédérale, notamment pour atteindre l'objectif de 70 000 exemplaires de la Nvo, la montée en charge du CoGiTiel, l'expérimentation de la carte permanente et le développement de la formation syndicale.

Ce plan de syndicalisation sera accompagné d'une grande campagne nationale de communication.

La réalisation de ce plan impliquera toutes nos structures et le plus grand nombre possible de nos syndiqués.

Un dispositif confédéral d'animation et d'impulsion sera mis en place.

Ø *Mettre en place dès janvier prochain des syndicats multiprofessionnels aux formes locales adaptées*

(sites, zones, localités, bassins ...).

Ils permettront aux syndiqués pour l'instant isolés, dans le respect de leur droit statutaire, d'être organisés dans des syndicats pleinement confédérés.

Ces syndicats pourront être la structure d'accueil des adhérents provenant soit des petites entreprises, soit des entreprises où nous n'avons pas encore la capacité de faire vivre un vrai syndicat.

Ces formes innovantes d'organisation feront l'objet d'une évaluation dans la préparation du 48^e Congrès.

Ø *Accélérer la mise en œuvre des décisions prises lors du Ccn du printemps 2004 concernant le nouveau système de répartition de la cotisation, tout particulièrement par la réalisation de l'exercice blanc.*

Ø *Avancer collectivement sur la transformation des structures et des modes de fonctionnement de la Cgt.*

Pour animer cette démarche, trois commissions confédérales sont installées, l'une sur le syndicat, une seconde sur l'organisation territoriale de la Cgt, la troisième sur l'organisation professionnelle de la Cgt. Elles présenteront leurs conclusions et leurs propositions d'orientation fin 2005. Leurs travaux serviront de base à la préparation du 48^e Congrès de la Cgt qui pourrait être convoqué fin 2006.

La Commission exécutive confédérale et le Comité confédéral national évalueront régulièrement les résultats de la mise en œuvre de l'ensemble de ces décisions.

Dispositif de mise en œuvre

(adopté par la CE du 7 octobre 2004)

Groupe de pilotage du plan national de syndicalisation

Maité Lassale, responsable

Christine Canale, CE

Gérard Billon, espace Vie Syndicale

Danièle Garnier, département

Communication

Diffusion de la presse confédérale

Alain Guinot

avec l'espace Vie Syndicale

Montée en charge du Cogitiel

Pascale Darnet

Expérimentation

de la « Carte permanente »

Jean-Jacques Dumas **Développement de la formation syndicale**

Gisèle Vidalet

Mise en place

de syndicats multiprofessionnels

le « groupe de pilotage », avec transmission des informations aux trois commissions sur les structures

Nouveau système de répartition de la cotisation

la Commission « résolution 4 » sous la responsabilité de Michel Doneddu, avec deux

groupes de travail en son sein :

le premier, chargé de l'étude de l'intégration de la presse dans la cotisation (responsable : Olivier Jouchter)

; le second pour élaborer l'avant-projet

d'un circuit de reversement structurellement solidaire (responsable .

Denis Baudequin).

Transformation des structures et des modes de fonctionnement de la Cgt

« Syndicats » :

Eric Aubin + Graziella Lovera

« Organisations professionnelles »

Maryse Dumas + Alain Alphon Layre

« Organisation territoriale » :

Alain Renault + Agnès Lebot

Chaque groupe de travail doit présenter des objectifs d'activité et un processus d'évaluation.

Les comptes-rendus, PV d'activité des groupes seront transmis aux membres de la CE.



Un syndicat pour gagner

du progrès social dans votre entreprise

Individualisme... ou solidarité ? « Ce n'est pas facile... chacun vit pour soi... tout le monde s'en fout... je ferais bien quelque chose, mais ça ne va pas suivre... et je risque de me faire virer !.. » Ces expressions, vous les avez certainement déjà entendues ou bien c'est vous-même qui l'avez dit !

Quelle que soit votre entreprise, votre service, votre secteur, votre profession, que vous soyez femmes, homme, intérimaire, Cdd, Cdi, jeune salarié ou ayant de l'ancienneté, le monde du travail que vous connaissez pousse à un individualisme dont seule la direction en tire des bénéfices !

Chacun, chacune avez des besoins et des revendications : conditions de travail, stabilité de l'emploi, salaires, qualifications, formation, temps de travail...

Chacun, chacune peut participer à la construction d'une force syndicale utile tout de suite pour les faire valoir, regagner de la dignité et du droit social.

La Cgt vous propose de vous aider à travailler sur des solidarités, des convergences entre tous les salariés de votre environnement, qu'ils soient ouvriers, employés, techniciens, cadres...

Syndicalisme ?

Vous vous êtes déjà dit : « les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiciens », « il y a trop de syndicats, je ne sais pas lequel choisir », « Pourquoi me syndiquer puisque le patron décide de tout ? », « Si je me syndique, à quoi aurais-je droit, est-ce que mon avis sera pris en compte ? ». La France compte moins de 9 % de syndiqués, et pourtant 80 % des 23 millions de salariés français le juge indispensable.

La Cgt a résolument fait le choix d'un syndicalisme de

conquêtes sociales : un syndicalisme plus solidaire, plus unitaire, plus utile et plus efficace.

Et la Cgt, elle propose quoi ?

Contester, mobiliser, proposer, négocier, c'est la démarche de la Cgt.

Le syndicat, c'est avant tout un formidable espace de démocratie qui doit permettre de proposer, de débattre et d'élaborer des solutions qui relèvent les défis de la société moderne par la réponse aux besoins sociaux de toutes les générations.

L'ambition de la Cgt est de répondre toujours mieux aux évolutions du salariat qui se transforme dans des proportions considérables.

Retraite, assurance maladie, précarité, licenciements, formation, qualifications, salaires, garanties collectives... la Cgt a des propositions et des alternatives dans tous ces domaines.

Mais être disponible pour les salariés en vous consultant, en respectant votre avis et obtenir des résultats tangibles dans tous ces domaines, cela nécessite davantage de syndiqués, de délégués Cgt, de syndicats Cgt dans les entreprises où la Cgt n'est pas « implantée ».

La CGT est disponible pour en débattre avec vous !

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM :Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

.....



Pour le progrès social,

intervenez : syndiquez-vous !

Vous êtes de celles et de ceux qui pensent qu'il y aurait besoin d'un syndicalisme plus solidaire, plus unitaire, plus utile, plus efficace pour faire avancer vos revendications, car chacun et chacune avez des besoins et des revendications à faire valoir : conditions de travail, heures supplémentaires, salaires, qualifications, formation, temps partiel, flexibilité, précarité.... Mais vous vous êtes certainement déjà dit : « Je n'y peux rien... je n'y changerai pas grand chose... ce n'est pas pour moi... on verra bien ! ».

Peut-être même que vous vous êtes dit : « Mais que font les syndicats ?... Il y a trop de syndicats... Les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiciens... Je vote pour des délégués, c'est déjà bien suffisant».

80 % des 23 millions de salariés français jugent le syndicalisme indispensable !... et pourtant la France compte moins de 9 % de syndiqués.

Dans ce paysage, la Cgt est une force de référence qui compte.

Nous avons résolument fait le choix d'un syndicalisme de conquêtes sociales, d'un syndicalisme exigeant et ambitieux. **Contester, mobiliser, proposer, négocier, c'est la démarche originale de la Cgt**

Mais être disponible pour tous les salariés en vous consultant, en respectant votre avis et obtenir des résultats tangibles en matière d'avancées sociales, d'amélioration dans votre vie au travail, cela nécessite davantage de syndiqués et de délégués Cgt.

Faire confiance à la Cgt ne suffit pas car son efficacité est trop souvent compromise par la sous-syndicalisation dans les entreprises. Chacun et chacune peut participer à la construction d'une force syndicale indispensable pour gagner.

Pour gagner il faut lutter, se mobiliser, agir ! Se syndiquer c'est une action qui compte. C'est vous que cela regarde.

L'ambition de la Cgt est de « correspondre » toujours mieux aux évolutions du salariat qui se transforme.

Plus la Cgt rassemblera de salariés, plus elle rassemblera aux salariés.

Se syndiquer aujourd'hui à la Cgt, ce n'est pas rentrer dans un moule !. Le syndicat Cgt, c'est avant tout un formidable espace de démocratie qui doit permettre de proposer, de débattre et d'élaborer ensemble des solutions qui relèvent les défis de la société moderne par la réponse aux besoins sociaux de toute génération.

La CGT est disponible pour en débattre avec vous !

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :



Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

.....

Bulletin à renvoyer à, Union Locale CGT de Bourges, 5 boulevard Clémenceau 18000 Bourges, Tél : 02 48 65 36 25, Port. : 06 87 26 05 35 Fax : 02 48 65 50 27 Courriel : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr

Argumentaire :

« Je suis syndiqué(e) à la cgt,

Pourquoi pas toi ?

Les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiciens !

La Cgt a pour vocation de défendre les intérêts des salariés jusqu'au bout. En effet, nos intérêts sont différents de ceux des patrons. Dans cette perspective, pour être efficaces, nous ne nous interdisons rien : la lutte, la proposition, la négociation...

Nous ne subordonnons pas notre action à l'influence de quiconque (partis politiques, associations, etc.). Néanmoins, les syndicats représentent les salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social.

Pourquoi me syndiquer, puisque le patron décide de tout dans l'entreprise ?

Nous pensons que rien n'est inéluctable. Si nous prenons en mains nos affaires, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup d'entreprises, grâce à l'action collective, des avancées ont été obtenues en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité.

Le syndicat est le lieu naturel pour que les salariés débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications. Tout le monde a sa place dans la Cgt.

Dans mon entreprise, il n'y a pas de délégués. Si j'ai un problème avec la direction, qui me soutiendra ?

Effectivement dans les Pme et les toutes petites entreprises, il n'y a pas la possibilité d'avoir des représentants du personnel. Pour nous, cela n'est pas normal, quelle que soit la taille de l'entreprise, les salariés devraient pouvoir se défendre. Cela nécessite des droits nouveaux.

Néanmoins, dans nos unions locales, des conseillers du salarié sont en place et assurent la solidarité à mettre en œuvre.

Dans mon entreprise, je ne sais jamais ce qui se passe dans les réunions avec la direction

Plus nous serons de syndiqués, plus nous devons exiger de nos délégués qu'ils soient nos représentants et donc qu'ils rendent des comptes à la section syndicale ou au syndicat.

C'est la section syndicale d'entreprise, le syndicat avec les adhérents, qui élaborent la politique revendicative.

À la Cgt, personne n'est propriétaire de son mandat. Là encore, ce sont les syndiqués qui décident qui va les représenter.

Il y a trop de syndicats, je ne sais pas le quel choisir !

C'est vrai et c'est une caractéristique française !

D'ailleurs, par souci d'efficacité, notre organisation recherche toujours l'unité d'action.

Néanmoins, le choix ne doit pas être un obstacle. En venant à la Cgt, personne n'abandonne ses idées personnelles, ce sont tes idées qui comptent, et c'est toi qui apporteras ta contribution au syndicat.

Je vote pour la Cgt, c'est déjà bien suffisant

Voter, c'est déjà agir. Mais nous pensons que ce n'est pas suffisant.

L'écart entre notre influence (le vote Cgt aux prud'hommes, aux élections professionnelles) et notre nombre

d'adhérents est trop important. Face aux employeurs, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais que notre seule force, c'est le nombre !

Si je me syndique... c'est pour participer ! Trouverai-je ma place dans le syndicat ?

Etre syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité.

Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat.

Si je me syndique... où va l'argent de ma cotisation ?

C'est se donner les moyens de l'action collective. En clair, la cotisation sert à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, organisations de réunions, etc.).

Elle sert au financement solidaire de la Cgt à travers ses organisations (confédération, fédérations, unions départementales, unions locales, syndicats).

La cotisation s'élève à 1% de ton salaire net. Si tu es imposable, elle est déductible de tes impôts.

Si je me syndique... à quoi aurai-je droit ?

Se syndiquer, c'est se donner la liberté d'agir. Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (code du Travail, conventions collectives, accords d'entreprise...).

En outre, le syndiqué a droit à des informations particulières (presse, infos juridiques, assistance...).

Si je me syndique... est-ce que mon avis sera pris en compte ?

Nous le disions précédemment, dans notre organisation, ce sont les adhérents qui décident !

Chacun compte pour un !

Le point de vue de chacun est important !

UNION LOCALE

DES SYNDICATS CGT

DE BOURGES



5, Boulevard Clémenceau
18000 BOURGES

Tél. : 02.48.65.36.25

Fax : 02.48.65.50.27

Email : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr

Site : <http://www.ud18.cgt.fr>

Plan de Travail Fiche de liaison syndicat / UL de Bourges

Cotisations UL 2005 : 1,70 € Actifs - 0,85 € Retraités

SYNDICAT : _____

MOIS : _____ ANNEE : _____

Objectif de renforcement	<input type="text"/>
Nombre de FNI 2005 réglés	<input type="text"/>
Nombre de Syndiqués 2005	<input type="text"/>
Adhésions 2005	<input type="text"/>

DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DE NOTRE QUALITÉ DE VIE SYNDICALE

FICHE A TRANSMETTRE RÉGULIÈREMENT

A l'Union Locale – 5 Boulevard Clémenceau – 18000 BOURGES

Fax : 02.48.65.50.27

Courriel : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr

Suivi des dispositions prises dans le cadre du plan national de syndicalisation (1)

Syndicat :

Union départementale :

Fédération :

Nom et coordonnées du camarade assurant le lien avec le syndicat :

.....

.....

Dispositions prises

Ø pour gagner des syndiqués dans l'entreprise :

.....

.....

.....

Ø sur la syndicalisation et la création de syndicats dans les entreprises inorganisées :

.....

.....

.....

Ø pour faire en sorte que chaque syndiqué soit dans un vrai syndicat (de zone, de site, multipro, etc.) :

.....

.....

.....

Ø pour impliquer les syndiqués dans la syndicalisation :

.....

.....

Ø pour développer la diffusion de la Nvo à hauteur de 1 pour 10 syndiqués :

.....

.....

.....

Ø pour travailler avec notre outil CoGiTiel :

.....

.....

.....

.....

Ø pour développer la formation syndicale :

.....

.....

.....

.....

Ø pour travailler à la continuité syndicale actifs / retraités :

.....

.....

.....

.....

Ø pour répondre à l'exercice blanc sur le nouveau système de cotisations :

.....

.....

.....